



Année non connue



2015

BULLETIN MUNICIPAL DE FOULEIX

N°4 – octobre 2015

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Vous l'avez constaté dans la presse locale: la réorganisation territoriale bat son plein en Dordogne. Le Conseil Communautaire du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe a décidé, par un vote largement majoritaire en date du 28 septembre dernier, de rejoindre la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux. En toute logique c'est donc ce qu'a proposé le Préfet dans son projet de schéma intercommunal.

Je me suis vigoureusement opposé à cette fusion, défendant notre Communauté de Communes dans sa configuration actuelle. J'y voyais une cohérence historique et territoriale forte et porteuse de dynamisme. Mais il nous faut prendre acte de ce vote et le respecter. Il est même indispensable, maintenant, de peser pour que l'intérêt général sur notre territoire soit garanti.

Il faudra notamment :

- que les projets en cours et en réflexion puissent voir le jour
- que les compétences qui, à terme, reviendraient aux communes, soient équitablement compensées afin de ne pas gréver nos budgets
- que nous puissions nous inscrire pleinement dans l'exercice de compétences nouvelles pour nous.

Je puis vous assurer que je m'engagerai totalement pour que les intérêts de nos communes rurales soient pris en considération dans cette nouvelle entité du Grand Périgueux.

Bien à vous,

Emmanuel LEGAY

LA CHARTE « ZERO PESTICIDES » A FOULEIX

La loi 2015-992 du 17/08/2015 interdit, **à partir du 1^{er} janvier 2017**, l'usage des produits pesticides par les collectivités territoriales. En effet, ces produits provoquent des pollutions proportionnellement plus importantes qu'en usage agricole : 5 % de la consommation de produits mais **30 % des pollutions de l'eau !**

Pour aider à ce changement de pratique, **l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Conseil Départemental** octroient des aides aux communes. Le Conseil Municipal a donc décidé, à l'unanimité, de s'engager dans une charte « **Zéro Pesticide** » pour pouvoir en bénéficier avant que le « couperet » du 1^{er} janvier 2017 ne tombe.

Cela se concrétise par :

- une formation gratuite de notre agent (CD24)
- un diagnostic gratuit pour orienter de nouvelles pratiques (CD24)
- 70 % aides sur les investissements : débroussailleuse avec brosse et réciprocatrice, désherbeur thermique, ce qui nous permettra de nous équiper à des coûts très faibles (Agence de l'eau)

Ce changement de pratiques impliquera aussi **un changement d'aspect** de certains espaces où, désormais, nous laisserons **pousser l'herbe en la tondant**. Le sol, en calcaire ou graviers, y restera porteur mais enherbé.

C'est aussi, et peut-être même d'abord, aux collectivités territoriales de montrer l'exemple en agissant concrètement pour préserver les ressources qui, comme l'eau, sont indispensables à notre présent et à l'avenir de nos enfants.

TRAVAUX ESPACE ASSOCIATIF

Comme vous l'avez sans doute remarqué, les travaux de création de l'espace associatif dans l'école ont débuté fin août avec les travaux de démolition.

D'un montant total de environ 80 000.00 €/HT, ils sont subventionnés à hauteur de 60 % par :

- L'Etat
- Le Conseil Départemental
- La Communauté des Communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe
- La réserve parlementaire sénatoriale

Ils permettront la création de 2 grandes salles avec le déplacement de l'escalier et seront équipés de sanitaires indépendants de ceux de l'école.

La toiture sera également remise à neuf.

Une des salles permettra également l'accueil des enfants de l'école pendant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) avec des conditions matérielles optimales.

Les travaux seront achevés pour la fin de l'année et nous vous donnons rendez-vous au mois de janvier pour l'inauguration.

PROJET NUMERIQUE DES ECOLES

Suite à la demande des enseignantes de nos 3 écoles, la Communauté des Communes a accepté le financement du projet numérique, en complément de la participation des 4 communes (Fouleix, Saint Amand de vergt, Saint Michel de Villadeix et Saint Laurent des Batons).

Cet équipement en tablettes numériques et tableaux interactifs permet aux enfants de disposer d'outils variés et complémentaires des outils classiques. Il permet également de créer du lien avec les familles par la création de vidéos par exemple.

Cette initiative a été saluée par l'inspection académique qui souhaite promouvoir ce type d'action.

NOUVEL AGENT A FOULEIX

Jusqu'à cet été, l'entretien des espaces verts du bourg (massifs, plantations, ...) et le ménage des bâtiments (mairie, salle des fêtes, église) était assuré par Brigitte Janowski.

Cette dernière ayant décidé de nous quitter, la commune a lancé un appel à candidatures pour la remplacer. La commission recrutement, créée pour l'occasion, a examiné les lettres et CV de 15 candidats.

Le choix s'est porté sur **SOPHIE BAUMGARTNER**. Pépiniériste sur la commune de Beauregard-et-Bassac, elle était à la recherche d'un complément d'activité. Sa profession lui confère toutes les connaissances requises pour pouvoir exercer cette fonction.

Elle a pris ses fonctions le 15 juillet.

Nous souhaitons à Brigitte une bonne continuation et la bienvenue à Sophie

INFORMATIONS DIVERSES

Arrêt de bus :

Suite au déplacement de l'arrêt de bus du collège sur le parking de la salle des fêtes, un banc a été mis en place sous l'auvent pour permettre aux enfants d'attendre à l'abri.

Dans l'ancien abri-bus inutilisé situé sur la place du monument au mort, un range-vélo a été mis en place pour permettre à ceux qui le souhaitent de laisser leur vélo à l'abri

Container à verre :

Devant les quantités importantes de bouchons et capsules jetés dans l'herbe à proximité du container à verre, une poubelle a été mise en place pour pouvoir les jeter.

Nous comptons sur le **civisme** de chacun pour respecter la **propreté** de ce lieu situé au centre de notre village.

VOTRE MAIRIE :

Les horaires d'ouverture de la mairie :

Le mardi de 10h00 à 12h00

Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Tel : 05-53-54-91-40

Mail : mairie.fouleix@gmail.com